



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

YONNE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°89-2020-129

PUBLIÉ LE 27 AOÛT 2020

Sommaire

Préfecture de l'Yonne

89-2020-08-25-003 - Arrêté de subdélégation de signature du commandant de groupement de gendarmerie départementale de l'Yonne (1 page)

Page 3

Préfecture de l'Yonne

89-2020-08-25-003

Arrêté de subdélégation de signature du commandant de
groupement de gendarmerie départementale de l'Yonne



A R R Ê T É

**portant subdélégation de signature
du commandant de groupement
de gendarmerie départementale de l'Yonne**

**Le préfet de l'Yonne
Chevalier de la légion d'Honneur
officier de l'ordre national du Mérite**

Arrêté du 21 décembre 2015 relatif à l'organisation et aux attributions des échelons de commandement de la gendarmerie nationale en métropole;

Vu l'arrêté N° PREF/SAPPIE/BCAAT/2020/0244 du 25 août 2020 du préfet du département de l'Yonne, portant délégation de signature au commandant de groupement de gendarmerie départementale de l'Yonne.

D E C I D E

ARTICLE 1

En application de l'article 2 de l'arrêté N° PREF/SAPPIE/BCAAT/2020/0244 du 25 août 2020, subdélégation de signature est donnée au chef d'escadron **Johan VANIAMBOURG**, commandant l'Escadron Départemental de Sécurité Routière de l'Yonne et au capitaine **Emmanuel MASSONNAUD**, commandant en second l'escadron départemental de sécurité routière de l'Yonne à l'effet de signer en cas d'absence ou d'empêchement du premier signataire

en matière d'immobilisation et de mise en fourrière (zone gendarmerie)

- Les arrêtés d'immobilisation et/ou de mise en fourrière à titre provisoire d'un véhicule
- Les autorisations définitives de sortie d'un véhicule mis en fourrière à titre provisoire

ARTICLE 2

Le présent arrêté est applicable à compter du 25 août 2020.

ARTICLE 3

Le commandant de groupement de gendarmerie départementale de l'Yonne est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le préfet,
le colonel Christophe PLOURIN,
commandant le groupement de gendarmerie
départementale de l'Yonne